

PORTANT PROCLAMATION

Des résultats des élections des représentantes et représentants du collège des usagers au conseil de gestion de l'UFR de santé de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne

**Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, (UPEC)
(dénomination d'usage de l'Université Paris 12 - Val de Marne),**

- VU** le code de l'éducation, et notamment ses articles L.713-1, L.719-1 et suivants, L.721-1 et suivants, D.719-1 et suivants, D.721-1 et suivants ;
- VU** le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 27 janvier 2023 ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration en date du 7 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU** la décision cadre en date du 4 février 2022 portant sur les modalités techniques d'organisation du vote électronique en vue des scrutins institués pour les élections des représentants des personnels et des usagers au sein de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;
- VU** les statuts de l'UFR de Santé de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;
- VU** l'arrêté 2023-ELE-FS-01 en date du 10 janvier 2023 fixant le calendrier électoral pour le renouvellement complet des représentantes et des représentants des usagers de l'UFR de santé de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;
- VU** l'arrêté 2023-ELE-FS-02 en date du 10 janvier 2023 portant modalités des élections en vue du renouvellement complet des représentantes et des représentants des personnels de l'UFR de santé de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;
- VU** l'arrêté 2023-ELE-FS-03 en date du 10 janvier 2023 portant modalités des élections en vue du renouvellement complet des représentantes et des représentants des usagers de l'UFR de santé de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;
- VU** la clôture du scrutin et le dépouillement réalisé de manière dématérialisée par le bureau de vote électronique le jeudi 16 février 2023 ;
- VU** l'annexe adossée au présent arrêté ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Sont proclamés les résultats de scrutins tels que présentés dans les annexes du présent arrêté.

ARTICLE 2 :

Le Directeur de l'UFR de santé, Monsieur Pierre WOLKENSTEIN, ainsi que la Responsable administrative de la composante sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 16 février 2023

Le Président de l'Université

Le Président de l'Université
Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC
Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Jean-Luc Dubois-Randé

PORTANT PROCLAMATION

Des résultats des élections des représentantes et représentants du collège des usagers au conseil de gestion de l'UFR de santé de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne

ANNEXES :

- Procès-verbal pour le conseil de gestion de l'UFR de santé de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne – COLLEGE USAGERS

**ELECTIONS AU CONSEIL DE L'UFR - COLLEGES DES PERSONNELS ET DES USAGERS [ETUDIANTS]-
SCRUTIN ELECTRONIQUE DES 15 ET 16 FEVRIER 2023**

PROCES VERBAL

CONSEIL D'UFR - COLLEGE USAGERS

Nombre de sièges Titulaires	6
Nombre de sièges Suppléants	6
Nombre d'électeurs inscrits	8739
Nombre d'émargements	240
Nombre d'enveloppes de vote	240
Taux de participation	2,74%
Nombre de votes blancs	15
Nombre de suffrages valablement exprimés	225

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
Med'UPEC en mouvement	225 100,00%	1. M. ADIL TAGRI	Titulaire
		2. Mme LENA STASIAK	Titulaire
		3. M. GUILLAUME SURVILLE	Titulaire
		4. Mme CYLIA AFROUN	Titulaire
		5. M. CLEMENT BAPTISTA	Titulaire
		6. Mme ELEA CHALIER	Titulaire
		7. M. PIERRE VU	Suppléant
		8. Mme AGATHE VILLAR	Suppléante
		9. M. XAVIER DESBORDES	Suppléant
		10. Mme CELINE IBRAHIM	Suppléante
		11. M. HICHAM BAHRI	Suppléant
		12. Mme ALEXANDRA BREIDI	Suppléante

Conclusion

Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée

Dates du scrutin

Le scrutin s'est déroulé du 15/02/2023 à 10h00 au 16/02/2023 à 16h00, avec interruption le 15/02/2023 entre 11h37 et 11h41.